



Arrondissement et
Canton de
FONTAINEBLEAU

Bourron-Marlotte, le 12 MAI 2020

Monsieur Pascal GOUHOURY
Président de la Communauté d'Agglomération du
Pays de Fontainebleau
44 rue du Château
77300 FONTAINEBLEAU

JPJ/AT/LDR

Affaire suivie par :

Laura DA ROCHA

Tel : 01 64 45 58 54

Mail : urbanisme.mairiebm@orange.fr

Objet : Avis sur la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Bourron-Marlotte

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, vous avez soumis à mon avis le dossier de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Bourron-Marlotte, portant uniquement sur la correction d'un erreur matérielle constatée sur les plans de zonage.

Je vous informe que j'émet un avis favorable à cette modification.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, en l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,

Jean-Pierre JOUBERT

Adresser toute correspondance à Monsieur le Maire de BOURRON-MARLOTTE
135, Rue du Général de Gaulle – 77780 BOURRON-MARLOTTE

☎ : 01 64 45 58 50 ☎ : 01 64 45 61 32

e-mail : MAIRIE-BOURRON-MARLOTTE@wanadoo.fr